



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	15.08.2022
Titre du projet du marché	MOB Point de croisement et halte de Planchamp - Appel d'offres pour prestations de planification pluridisciplinaire
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet	241691
N° de la publication SIMAP	1276437
Date de publication SIMAP	15.07.2022
Adjudicateur	Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA - Service Infrastructure
Organisateur	Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA - Service Infrastructure, à l'attention de Ronald DOPPLER, Rue de la gare 22, 1820 Montreux, Suisse, E-mail: r.doppler@mob.ch
Inscription	Sur simap, pas de délai
Visite	Pas de visite prévue
Questions	12.08.2022, sur simap
Rendu documents	09.09.2022 à 10h00, le timbre postal ne faisant pas foi. Un exemplaire papier et une copie informatique conforme au format PDF.
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre.
Type de procédure	Procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux
Genre de prestations / type de mandats	CPV: 71340000 - Services intégrés d'ingénierie Spécialités : <ul style="list-style-type: none">• Ingénieur civil (pilote)• Géotechnique, géologie éventuellement hydrogéologie• Géomètre• BIM• Voie ferrée• Installations de sécurité (IS/TC)• Câbles des installations de sécurité• Électricité (BT) et télécommunication• Eventuellement paysagiste
Description détaillée des prestations / du projet	Prestations de planification pluridisciplinaire (génie civil, géotechnique/géologie, géomètre, BIM, voie ferrée, installations de sécurité, câbles IS, électricité BT et télécommunication) pour les phases SIA 31 à 53 de la création du point de croisement de Planchamp et mise en conformité de la halte sur la ligne MOB Montreux – Zweisimmen. Les prestations se réfèrent aux phases définies dans les règlements SIA 102, 103 et 108. Les prestations à fournir sont clairement définies et délimitées de manière à pouvoir correctement comparer les différentes offres entre elles.

Communauté de mandataires	Non admise.
Sous-traitance	Admise.
Mandataires préimpliqués	Les bureaux préimpliqués yc organisateur sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	MM. Ronald Doppler, Olivier Briner et Ilias Nafai pour le MO et le mandataire organisateur de la procédure.
Conditions de participation	Déclaration volontaire au sujet du respect des dispositions relatives à la protection des travailleurs et des conditions de travail.
Critères d'aptitude	<ul style="list-style-type: none"> • Deux références d'ingénieur civil de moins de 10 ans en rapport avec les prestations mises au concours, soit de direction générale, d'études et de direction de travaux de gare ou de halte ferroviaire sous exploitation ; • Un projet de référence (de l'entreprise du soumissionnaire, de l'entreprise d'un sous-traitant ou d'une personne-clé d'un sous-traitant) (phases études et direction travaux) pour chacun des domaines selon la liste au chapitre 2.6.1, soit au minimum pour la géotechnique/géologie, géométrie, voie ferrée, installations de sécurité (IS/TC), câbles des IS et électricité (BT) et télécommunication ; • Un projet de référence qui démontre la compétence du soumissionnaire pour l'utilisation du BIM (à minima pour les études)
Critères d'adjudication / de sélection	<p>1 - Coût 40%, méthode T2 2 - Références des personnes-clés 30% 3 - Méthodologie 20% 4 - Organisation 10%</p> <p>Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.</p>
Indemnités / prix :	Pas d'indemnités

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises. • La description du projet et des enjeux est suffisante. • Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation / exclusion du marché sont correctes • Les moyens d'appréciation et la pondération des critères d'adjudication sont clairement indiqués. • Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués. • Les délais sont corrects. • Les membres du collège d'évaluation sont mentionnés nommément conformément à l'art. 12.3 SIA 144.
Manques de l'appel d'offres	<ul style="list-style-type: none"> • La pondération et la méthode de notation du prix ne permettent pas une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres. <p>Contacté par l'OMPr, l'organisateur va modifier la méthode de notation T2 par la T200 afin de valoriser les aspects qualitatifs de l'offre.</p>
Observations de l'OMPr	<ul style="list-style-type: none"> • L'OMPr regrette que le dossier e se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux. • L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.



sia

société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

CRAIA

Conférence Romande des Associations
d'Ingénieurs et d'Architectes